



Global Ocean
Commission

IDDRI



DECLARATION BECAUSE THE OCEAN

Paris, 29 novembre 2015

Parce que l'Océan...

Selon les termes de l'article 4.1(d) de la CCNUCC, les Parties « encouragent la gestion rationnelle et encouragent et soutiennent par leur coopération la conservation et, le cas échéant, le renforcement des puits et réservoirs de tous les gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal, notamment la biomasse, les forêts et les **océans** de même que les autres **écosystèmes terrestres, côtiers et marins** ». C'est là une obligation juridique que nos pays partagent en tant que Parties à la CCNUCC.

Alors que la COP21 va débiter, et au-delà de son résultat final, nous exhortons la communauté internationale à prendre des mesures pour renforcer la résilience de l'Océan face aux impacts des émissions de CO₂ et du changement climatique.

Parce que l'Océan soutient la vie sur Terre et notre bien-être collectif. Il produit la moitié de l'oxygène respiré par chaque être humain. Il absorbe également 25% du CO₂ émis par les activités humaines, stocke près de 90 % de l'excédent de chaleur anthropogénique, et reçoit la quasi-totalité de l'eau provenant de la fonte des glaces.

Parce que l'Océan est un pivot de notre prospérité, contribuant à hauteur de 3 à 6 trillions de dollars par an à l'économie mondiale. 90 % des marchandises sont aujourd'hui transportées par la mer ; les ressources de pêche assurent à 4,3 milliards de personnes plus de 15 % de leurs apports en protéines animales, et les zones côtières fournissent des services cruciaux pour les communautés locales.

Parce que l'Océan subit déjà une pression importante, aujourd'hui aggravée par une augmentation de la concentration de CO₂ susceptible de générer de considérables impacts sur la vie marine. Le carbone dissous dans l'Océan en modifie sa structure chimique et a déjà augmenté son acidité de 30 % depuis le début de la révolution industrielle.

Parce que l'Océan se réchauffe, causant d'irréversibles dommages aux récifs coralliens et à d'autres écosystèmes et espèces, produisant des orages plus violents et des changements dans les courants marins, accélérant notamment la propagation des espèces envahissantes.

Parce que l'Océan voit son niveau monter, et que nous devons anticiper que des millions de personnes risquent d'être déplacées, particulièrement dans les basses terres et les petits États insulaires.

Parce que l'Océan jouera un rôle primordial dans la mise en oeuvre de l'Accord de Paris et des décisions qui l'accompagneront.

1. Nous nous engageons à soutenir la proposition pour un rapport spécial élaboré par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les enjeux océan/climat.

2. Nous réaffirmons notre engagement de renforcer la résilience de l'Océan en atteignant les cibles fixés par l'Objectif de développement durable #14 (ODD 14) : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. À cet égard, nous soutenons l'organisation en juin 2017 à Fidji d'une conférence des Nations unies de haut niveau sur les océans et les côtes destinée à promouvoir la mise en oeuvre et maintenir la dynamique politique pour atteindre l'ODD 14.

3. Nous croyons, compte tenu de l'urgence, qu'il est grand temps de promouvoir dans le cadre de la CCNUCC un plan d'action sur l'Océan à partir de 2016, et nous continuerons donc de nous réunir en tant que groupe pour discuter des défis identifiés dans cette déclaration, invitant la participation et la contribution d'autres processus et initiatives, dans le cadre ou en dehors des Nations unies.